

## HAUT-BUGEY

# Non à une extension de la surface commerciale du Point B

**La préfecture de l'Ain vient de suspendre un projet d'extension commerciale sur la zone du Point B à Arbent. Au motif que celle-ci risquerait d'accroître le déséquilibre commercial avec le centre-ville d'Oyonnax.**

Par arrêté en date du 29 juillet, la préfecture de l'Ain vient de signifier la suspension, pour une durée de trois ans, de la procédure d'enregistrement et d'examen en commission départementale d'aménagement commercial du projet présenté par la SCI Valimmo, dans la zone dite du Point B, à Arbent. La société immobilière, à la tête de laquelle on retrouve la famille Levrat, avait déposé une demande afin d'étendre en surface commerciale un entrepôt, à proximité de la Halle au sommeil. Le souhait des propriétaires était de passer 1 150 m<sup>2</sup> en usage commercial et de conserver une partie, environ 600 m<sup>2</sup>, en entrepôt.

## Des locaux déjà vacants à Oyonnax

Le projet visait à accueillir une enseigne d'équipement de la maison. D'après nos informations, des contacts avaient été pris avec But (1). La préfecture considère que l'installation d'une telle nature constituerait « une menace directe pour la viabilité des magasins de meubles, décoration et électroménagers existant en centre-ville. » Avant de prendre leur décision, les services de l'État se sont également appuyés sur la « demande du maire d'Oyonnax », au motif que « le projet viendrait compromettre tous les efforts menés jusqu'à présent pour dynamiser le centre-ville d'Oyonnax » où plusieurs

commerces sont vacants, notamment dans la galerie marchande de la Grenette que la commune souhaite dynamiser via d'importants travaux.

Selon les données de la CCI de l'Ain, les commerces du Point B réalisent près de 33 % du chiffre d'affaires du pôle commercial d'Oyonnax (composé des communes d'Arbent, Bellignat et Oyonnax) contre 14,4 % pour le centre-ville d'Oyonnax. L'arrivée d'une nouvelle enseigne accentuerait donc le déséquilibre commercial entre les deux sites, déportant encore davantage l'offre de proximité du centre-ville d'Oyonnax vers la périphérie.

« La zone de chalandise est déjà bien dotée en surface de vente » dans les mêmes domaines d'activité précise encore la Préfecture qui estime que « le projet envisagé n'est pas vital au dynamisme économique du secteur ».

## Le maire d'Arbent était pour

Les porteurs du projet ont la possibilité de faire appel. Contactés, ils précisent n'avoir passé « aucun accord avec une quelconque enseigne. Des rumeurs peuvent circuler mais rien n'est fait. Dans tous les cas, l'objectif n'est pas de faire concurrence à des commerces du centre-ville d'Oyonnax. » De son côté, le maire d'Arbent, Philippe Cracchiolo, dit ne pas comprendre une telle décision : « J'avais donné un avis favorable. Actuellement, il y a peu de magasins de meubles et il était question de huit emplois créés, ce qui n'est pas rien. »

Cédric LOUBET

(1) Contactée, l'enseigne n'a pas donné suite à notre demande d'informations.



Le bâtiment concerné comprend plusieurs cellules dont certaines accueillent des artisans. Les propriétaires souhaitent passer une partie en zone commerciale. Photo Progrès/Cédric LOUBET



« J'avais donné un avis favorable. Actuellement, il y a peu de magasins de meubles et il était question de huit emplois créés, ce qui n'est pas rien. »

Philippe Cracchiolo, maire d'Arbent

## « D'autres tènements libres existent »

Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, la municipalité d'Oyonnax a passé une convention (Opération de revitalisation de territoire) avec plusieurs acteurs dont l'État, et Haut-Bugey Agglomération le 17 mars 2020. Elle vise à lutter contre la dévitalisation du centre-ville. En pratique, l'ORT offre la possibilité aux élus de s'opposer à certains projets en cours dans sa périphérie. C'est le cas de la demande d'extension déposée par la SCI Valimmo à Arbent.

« Les élus du territoire ont souhaité faire mettre en stand-by ce projet parce que les commerces de centre-ville sont fragilisés », explique Frédéric Bortot, vice-président à la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain. « Ils ne voient pas pour l'instant, la pertinence de celui-ci. Il faut aussi considérer la vacance commerciale assez forte à Arbent avec des fermetures récentes. D'autres tènements libres existent. Le bâtiment visé est excentré, même caché. Il est retiré de l'axe principal, qu'est l'avenue Jean-Coutty. À la Chambre de Commerce, nous avons relevé que les accès étaient difficiles. Multiplier des flux de véhicules en cet endroit-là pouvait s'avérer dangereux. Cela ne suffit pas à motiver une telle décision mais c'est une somme de choses qui a fait que les services de l'État, à savoir la Direction Départementale des Territoires, ont préféré ajourner. »

## EN BREF

### OYONNAX Athlétisme : 25 sportifs ont participé à un stage pour préparer la nouvelle saison

Samedi 28 août, le comité départemental d'athlétisme organisait, au stade Christo-

phé Lemaitre, un stage de reprise, afin de préparer la nouvelle saison. Ce stage était ouvert pour les minimes et jusqu'aux seniors.

En tout, 25 athlètes venant de Balan, Saint-Genis, Ambérieu, Bourg, Montrevel et

Oyonnax étaient présents, en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Les stagiaires se sont entraînés sur diverses activités. Sylvia Grand-Clément, présidente du comité de l'Ain et Solange Dijoux, présidente de l'USO athlétisme, étaient présentes au stage.



Les stagiaires à Oyonnax. Photo Progrès/Jean-Pierre MIAGLIA

01A14 - V1

## URGENT

Nous recherchons **Vendeur colporteur de presse** (homme ou femme)

statut indépendant SUR SECTEUR OYONNAX

Vous êtes matinal, autonome.

Vous disposez d'un véhicule (petite cylindrée et diesel de préférence)

Livraison à domicile - Pour revenus complémentaires, quelques heures le matin

Contactez-nous au : **06 50 46 72 35**

287447700